



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association des jardins familiaux de Fribourg et environs du vendredi 22 mars 2024 à la salle paroissiale Ste Thérèse, 1700 Fribourg (81^{ème} assemblée)

1. Introduction

Le vice-président de l'association, M. Marcel Burri, annonce l'ouverture de la partie statutaire de l'assemblée générale de l'Association des Jardins Familiaux de Fribourg et environs (AJFFE) à 19h30.

Il salue la présence de :

- Monsieur Thierry Steiert, Syndic et Directeur des Affaires bourgeoises de la Ville de Fribourg
- Monsieur Aurelio Andina, Conseiller communal de la commune de Villars-sur-Glâne
- Monsieur Jean-Marie Brodard, Président de l'Association lausannoise des jardins familiaux
- Monsieur Alain Burland, Secrétaire de l'Association lausannoise des jardins familiaux
- Monsieur Paul Rueger, Président d'honneur de l'AJFFE
- Daniel Emery, Membre d'honneur de l'AJFFE
- Jean-Pierre Hulmann, Président de l'Association genevoise des jardins familiaux

Se sont excusés :

- Monsieur Philippe Berset, Chef de service des Affaires bourgeoises
- Les conseils communaux de Granges-Paccot et Givisiez
- Monsieur Otmar Halfmann, Président de la Fédération suisse des Jardins familiaux
- Monsieur Jean-Paul Gygli, Vice-Président de l'Association genevoise des jardins familiaux
- Madame Simone Collet, Rédactrice de la Revue de la fédération Suisse
- Madame Verena Pürro, membre d'honneur
- M. Marius Monnard, membre d'honneur
- M Rocco Cagnazzo du secteur du Torry

Une minute de silence est faite en l'honneur de Meinrad Gavillet et Albert Monney, tous deux décédés en 2023.

Partie statutaire :

Liste des présences

56 jardins sont représentés. Les membres du comité sont tous présents. M Burri profite de présenter les membres du bureau et du comité aux membres de l'association.

2. Nomination des scrutateurs

M. Marcel Burri nomme les 3 scrutateurs, Mesdames Monica do Rego Thorimbert, Mélodie Baumat et Christelle Ercolano. L'assemblée valide la proposition par acclamation.

3. Rapport annuel et perspectives

M. Eric Thorimbert présente le rapport d'activité de l'association. Ce rapport d'activité est fait conformément aux statuts de l'AJFFE qui prévoient à l'article 17 que l'assemblée générale approuve le rapport d'activité lors de l'assemblée générale.

Il résume les activités de l'association dans son ensemble ainsi que les manifestations dans les 4 secteurs.

Administration :

D'ailleurs, la majorité des courriers concernent les traitements de permis de construire, de demandes de mise en conformité, l'envoi des contrats, les confirmations de démission et l'envoi des cotisations.

Séance de comité :

Le comité s'est réuni 11 fois entre avril 2023 et mars 2024 et a traité les objets principaux suivants :

- Organisation des contrôles
- Permis de construire, travaux non conformes, négligences
- Suivi de l'entretien des secteurs et du respect des Directives
- Modifications des Directives et instructions d'aménagements et d'entretien des jardins familiaux

Visite des esserts :

Le comité a effectué les visites des secteurs sur deux week-end. Pour garantir une égalité entre les secteurs, nous avons fait en sorte qu'il y ait au moins un représentant de chaque secteur.

En date du 17 juin 2023, nous avons effectué le contrôle du secteur de la Faye et Torry et en date du 24 juin 2023, nous sommes passés dans le secteur du Stadtberg et du Bertigny.

Durant lesdits contrôles, nous nous apercevons qu'il y a encore du travail mais une très grande majorité présente des jardins impeccables. Je tiens à vous encourager à continuer dans ce sens.

Consommation d'eau :

La consommation d'eau est en diminution :

- 2020 = 10'503m³
- 2021 = 6'000m³
- 2022 = 9'945m³
- 2023 = 12'868m³

Les causes de la hausse sont dues aux conditions météorologiques. La hausse représente en francs plus de CHF 5'000.- .

En très forte augmentation cette année, du à une saison très chaude, on peut s'attendre à une consommation tout aussi importante pour le prochain exercice. Le vice-président demande d'être attentifs à l'économie d'eau. Par ex., les jardiniers peuvent pailler pour garder votre jardin humide plus longtemps ou encore employer les arrosoirs pour directement arroser vos plantes. En plus, l'arrosoir permet de ne pas alimenter les mauvaises herbes.

Autres, comme l'an passé il est rappelé :

- Que la domestication et l'élevage d'animaux sont interdit au sein de notre association.
- Les places de parc sont uniquement autorisées pour les jardinières et jardiniers de notre association. Si vous avez des visites, les jardiniers sont priés de les inviter à parquer ailleurs car nous manquons déjà de place pour nous.
- De respecter les responsables de secteur et leurs adjoints. Il est très désagréable de recevoir des remarques désobligeantes alors qu'ils prennent beaucoup de temps sur leur temps libre pour faire que les jardins familiaux restent agréables, entretenus et accueillants.

Activités par secteur :

Ce rapport est le résumé des faits marquants des différents secteurs, rédigé en collaboration avec chaque chef du secteur et leur adjoint.

Bertigny (77 esserts)

L'année 2023 a été particulière vu le nombre de départs de jardiniers ainsi que l'été exceptionnellement chaud.

Nous invitons régulièrement les jardinières et les jardiniers à prendre connaissance de notre règlement.

Nous commençons à constater une meilleure prise en compte du règlement puisque les jardins sont en grande partie propres et cultivés. Il est à noter que certaines et certains ont encore de gros efforts à fournir. Surtout aux alentours du cabanon et de la serre.

Nous notons que beaucoup de matériel est accumulé et celui-ci n'est que rarement réutilisé. Il faudrait garder le nécessaire afin de ne pas avoir trop de choses inutiles.

Il faudrait rafraichir la peinture de certains cabanons ; il est, en effet, important d'entretenir les cabanes du secteur.

Nous remercions également à toutes et tous de fournir un effort quant à la consommation d'eau. L'arrosoir est fortement conseillé ; de plus, il nous fait bouger plus que l'utilisation du tuyau.

Cette année un apéritif sera préparé durant le mois d'avril.

Nous comptons 11 départs pour l'année 2023 : pour la plupart, l'âge avancé de certains ne permettant plus de s'occuper de manière optimale de leur parcelle. D'autres, ne s'occupant pas de leur parcelle comme il se devait.

La façade de la cabane principale du secteur de Bertigny a été rénovée en partie au mois de février.

En ce qui concerne le concours de la courge, il a été remporté pour le secteur par M. Paolo Quiteiro Pires avec une courge de

Nous vous encourageons à continuer ainsi afin de maintenir notre secteur agréable pour 2024.

Stadtberg (51 esserts)

Dans le secteur du Stadtberg, peu de changement ; il y a 2 nouveaux jardiniers. Le responsable de secteur et son adjoint ont organisé un apéritif de début d'été le 3 juin et préparé un cochon de lait pour le repas de fin de saison le 30 septembre.

La Faye (45 esserts)

Dans le secteur de La Faye, grande stablité ; il y a 1 nouveaux jardiniers

Hormis, les problèmes de parcage récurrents ou de propreté aux abords du chemin, tout s'es bien passé cette année.

Torry (102 esserts)

Durant l'exercice 2023, il y a eu 8 personnes sortantes alors que la liste d'attente est pour ce secteur est longue de 25 familles.

Pendant cette année, un apéritif de de bienvenue a eu lieu le 8 mai avec 5 familles. Autre manifestation, le 9 septembre, la fête d'automne qui a réunie plus de 40 personnes. Ce fut une belle réussite.

En ce qui concerne le concours annuel, cette année celui de la plus lourde courge, il a été gagné par Patrick Lopes avec une courge musquée de 17 kg.

Enfin, au regard de la prolifération des chats, nous avons fait appel à l'association NetAP pour capturer les chats errants. 15 chats ont été capturés, stérilisés, vermifugés, marqués et recensés avant d'être à nouveau relâcher dans le secteur.

Site internet

Tous les documents essentiels sont disponibles sur le site (directives, demande d'inscription, etc.)

Nous sommes encore et toujours preneurs pour une aide, ou un soutien pour alimenter le site (articles ou conseils de jardiniers de saison, mini-reportage, etc.)

Conclusion

Vous l'aurez compris, l'année 2023 fût animée avec l'organisation d'évènement, la gestion des membres sortant et nouveaux membres, les contrôles sporadiques et le beau temps. Je tiens à vous remercier pour votre collaboration durant l'année écoulé et j'espère que nous continuerons ce bon chemin pour l'année 2024 qui nous attend.

Le rapport est approuvé par acclamation.

4. Procès-verbal de l'assemblée du 24 mars 2023

M. Marcel Burri pose la question si la lecture du PV est demandée, en rappelant que celui-ci est disponible sous forme imprimée en quelques exemplaires à l'entrée et est consultable sur le site internet de l'association.

Il est apporté une correction au pv. La consommation d'eau était de 9'945m³ et non de 11'918m³.

La parole n'étant plus demandée, M. Marcel Burri propose à l'assemblée d'approuver le PV. Celui-ci est approuvé par acclamation.

5. Comptes 2023 et Budget 2024

5.1 Comparaison budget 2023 et comptes 2023

Budget 2023		31.12.2023	
Produits	42 210.00 CHF	Produits	42 015.00 CHF
Cotisations	40 960.00 CHF	Cotisations (300)	40 810.00 CHF
Don	0.00 CHF	Don (320)	0.00 CHF
Produits de ventes et prestations	450.00 CHF	Produits de ventes et prestations(330)	275.00 CHF
Inscription	800.00 CHF	Inscriptions (340)	930.00 CHF
Charges	43 100.00 CHF	Charges	46 903.32 CHF
Contrôles par secteur	1 800.00 CHF	Contrôles par secteur (400)	1 781.90 CHF
Frais des secteurs	17 000.00 CHF	Frais des secteurs (430)	23 446.55 CHF
Comité	11 500.00 CHF	Comité (440)	10 970.00 CHF
Charges d'administration	2 300.00 CHF	Charges d'administration (450)	1 615.90 CHF
Charges divers	8 500.00 CHF	Charges divers (460)	8 616.87 CHF
Frais extraordinaires (Place conteneurs Stadtberg)	2 000.00 CHF	Frais extraordinaires (470)	472.10 CHF
Bénéfice	-890.00 CHF	Bénéfice	-4 888.32 CHF
Solde au 1er janvier 2023	31 818.63 CHF	31.12.2023	26 930.31 CHF
Postfinance	44 271.09 CHF	Postfinance	42 036.16 CHF
Raiffeisen	66 569.09 CHF	Raiffeisen	66 563.75 CHF
Caisse	986.65 CHF	Caisse	126.35 CHF
Produits à recevoir(1301)	0.00 CHF	Produits à recevoir(1301)	150.00 CHF
Passif compte des cautions (2300)	-75 300.00 CHF	Passif compte des cautions (2300)	-77 000.00 CHF
Passif transitoire (2100)	-1 708.20 CHF	Passif transitoire (2100)	-1 945.95 CHF
Provision - La Faye Place de jeu	-3 000.00 CHF	Provision - La Faye Place de jeu	-3 000.00 CHF
		Résultat	-4 888.32 CHF
		Contrôle	0.00 CHF

Produit CHF : - 195.-

Charges CHF : + 3'803.32

La différence entre le budget et les comptes 2023 est de CHF – 3'998.32 en faveur de l'association.

L'année 2023 s'est clôturée avec une perte importante de CHF 4'888.32

Le montant disponible de l'association au 31.12.2024 est de CHF 26'930.31.

La consommation d'eau liée à la sécheresse est la principale raison du déficit avec les quelques 3000 m3 supplémentaires.

Il est relevé que:

- Le capital de l'association est en baisse et retrouve son niveau d'avant 2020
- Les valeurs des immeubles et machines restent en l'état.
- Le montant de la dette à long terme du compte de cautions continue d'augmenter en raison du départ d'anciens jardiniers.
- Le service de l'AJFFE pour le passage du motoculteur est toujours en recul. Les jardiniers sont invités à s'adresser à leur cheff de secteur pour bénéficier de cette prestation.

5.2 Bilan final

jardins familiaux fribourg 2023

Page 1

Bilan final

01.01.23 - 31.12.23

Actif		Précédent		Passif		Précédent	
1	Actifs	118'146.66	121'097.23	2	Passifs	81'945.95	80'008.20
10	Actifs circulants	108'876.26	111'826.83	210	Passifs de régularisation (passifs trans	4'945.95	4'708.20
100	Trésorerie	108'726.26	111'826.83	2100	Charges à payer	1'945.95	1'708.20
1000	Caisse	126.35	986.65	2130	Provisions	3'000.00	3'000.00
1010	Compte PostFinance	42'036.16	44'271.09	230	Dettes à long terme	77'000.00	75'300.00
1020	Compte Raiffeisen	66'563.75	66'569.09	2300	Cautions	77'000.00	75'300.00
130	Actifs de régularisation (actifs transit	150.00					
1301	Produits à recevoir	150.00					
150	Mobiliers	1'260.00	1'260.00				
1500	Machines, outillage	1'244.00	1'244.00				
1510	Mobilier	16.00	16.00				
160	Immobiliers	8'010.40	8'010.40				
1600	Immeubles d'exploitation	8'010.40	8'010.40				
					Différence (capital)	36'200.71	
					Différence précédente (capital)		41'089.03
		118'146.66	121'097.23			118'146.66	121'097.23

5.6 Budget 2024

Budget 2024	
Produits	42 110.00 CHF
Cotisations	40 960.00 CHF
Don	0.00 CHF
Produits de ventes et prestations	250.00 CHF
Inscription	900.00 CHF
Charges	47 200.00 CHF
Contrôles par secteur	1 800.00 CHF
Frais des secteurs	23 500.00 CHF
Comité	11 500.00 CHF
Charges d'administration	1 700.00 CHF
Charges divers	8 700.00 CHF
Frais extraordinaires	0.00 CHF
Bénéfice	-5 090.00 CHF
Facturation des frais extraordinaires, courant novembre 2024.	
Selon Art. 3 du contrat de location.	

Il est difficile d'estimer le climat pour cette nouvelle année 2024.

Les météorologues annoncent une continuité vers la sécheresse et les scientifiques ne sont pas plus optimistes.

Si on se promène dans nos campagne, même en ville, on peut constater le niveau alarmant, extrêmement bas des cours d'eau. Cela ne présage rien de bon pour notre futur.

Pour cette raison, les charges sont calculées selon la même consommation que l'année 2023.

Le budget présente un déficit de CHF 5'090.-.

En 2024, on procèdera, si besoin, à une facturation automnale sur la base des relevés des compteurs d'eaux des secteurs, pour diminuer la perte.

On ne peut que vous conseiller de collecter l'eau de pluie, qui est gratuite, à chaque occasion qui vous est donnée et d'empêcher l'évaporation pour la couverture de votre sol avec des moyens naturels.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

6. Augmentation de la cotisation annuelle des membres

En effet, depuis 2016, date de la dernière augmentation de la cotisation, le prix du m³ d'eau est passé de CHF 0.40 à CHF 1.10 (= un sûrcoat de Fr. 4'060.-) et la consommation estimée alors à 25m³ à env. 40m³ (= un sûrcoat de Fr. 6'537.30).

Partant, le déficit de financement est CHF 38 par an uniquement pour ce qui concerne l'eau. Ne sont pas pris en compte, les taxes, les frais de vidanges des fosses septiques, les l'augmentation des coûts et de la TVA.

Compte tenu de ce qui précède, le comité propose d'augmenter la cotisation annuelle à CHF 180.-, soit une augmentation de CHF 30.-.

Une personne propose que le travail soit bénévole. Il est répondu que le travail du comité peut être conséquent et qu'il est normal que celui-ci aie un défraiement. Ce n'est d'ailleurs pas le défraiement du comité, mais bien l'eau qui est la principale charge.

Une personne émet l'idée de poser des compteurs d'eau pour chaque jardinier. Toutefois, le comité relève que cela a des coûts importants (achat et pose des compteurs, gestion du relevé des compteurs et facturation éventuelle, etc).

Il est relevé également qu'en cas d'écoulement fautif d'une grande quantité d'eau, il est facturé un montant de Fr. 25.-- par m³.

L'augmentation est approuvée à une large majorité (4 voix contre et une abstention).

7. Elections

Membres du comité

L'entier des membres du comité, hormis Mirvet Halilic, a terminé son mandat de 2 ans. Tous acceptent de se représenter pour un nouveau mandat de 2 ans comme l'autorise l'art. 21 des Statuts de l'Association.

Tous les membres du comité, nécessitant d'être réélus, le sont par acclamation.

Vérificateurs des comptes

Mesdames Janine Zürcher et Nadya Bächler sont élues comme réviseuse pour une année par acclamation.

Suppléants vérificateurs des comptes

Afin de respecter les statuts, M. Gilbert Andrey est élu suppléant par acclamation.

La parole est donnée aux invités :

1. Monsieur Thierry Steiert

Au nom de la Bourgeoisie de Fribourg, il remercie le comité pour le travail qui est fait pour les jardins familiaux qui sont un élément important des institutions bourgeoises et qui a important rôle social au sein de la Bourgeoisie. Il se dit surpris de la hausse importante de la consommation d'eau et du niveau atteint en 2023. Il ne peut qu'approuver l'encouragement à économiser cette ressource, même si les risques d'une pénurie d'eau pour la Ville de Fribourg sont faibles.

2. Monsieur Jean-Marie Brodard

Il nous transmet les cordiales salutations du comité centrale de l'Association des jardins familiaux de Lausanne et lit un texte poétique sur le thème des jardins.

3. Dung Than Nguyen

Comme Vice-Président pour la Suisse romande de l'Association suisse des jardins familiaux, il en apporte les salutations et informe que son poste relativement astreignant est important pour défendre les membres de la Suisse romande au niveau suisse. Il est important de renforcer les relations entre les représentants alémaniques et romands. Il encourage les gens à adresser des propositions d'articles pour le journal.

La séance est levée à 20.50 heures .

Le Secrétaire :



Eric Thorimbert